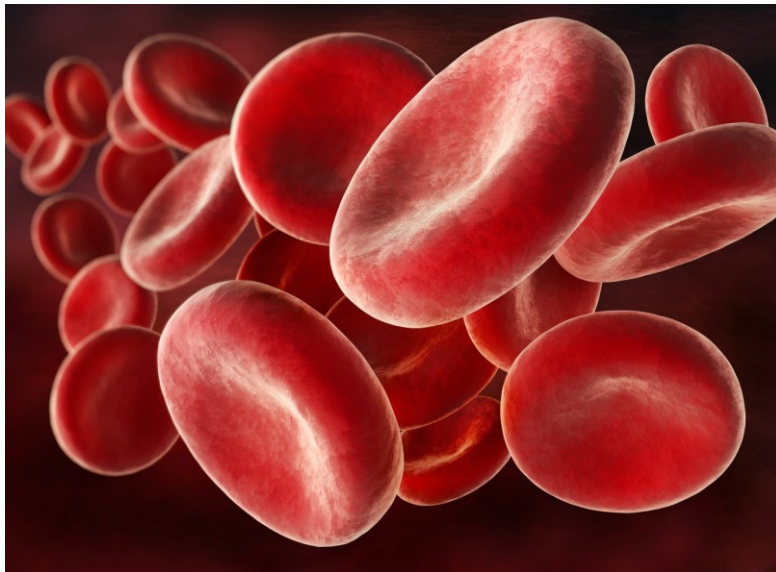




BLUTSPENDE SRK SCHWEIZ
TRANSFUSION CRS SUISSE
TRASFUSIONE CRS SVIZZERA

Documentation pour les médias sur Transfusion CRS Suisse



La présente documentation donne un aperçu condensé de Transfusion CRS Suisse, de ses tâches et de ses principaux chiffres pour 2018. De plus amples informations se trouvent sur www.transfusion.ch. Pour toute question, n'hésitez pas à prendre contact avec nous, nous ferons un plaisir de vous répondre.

Contact pour les journalistes

Dr Bernhard Wegmüller
Directeur de Transfusion CRS Suisse

Laupenstrasse 37
3001 Berne
Téléphone 031 380 81 81
Fax 031 380 81 80
Courriel: medien@blutspende.ch



Sommaire

Portrait de l'organisation

| | |
|---|---------------|
| Secteur de la transfusion sanguine..... | Page 3 |
| Tâches | |
| Donneurs & receveurs | |
| Chiffres & faits 2018 | |
| Financement | |
| Secteur des cellules souches du sang | Page 5 |
| Tâches | |
| Don de cellules souches du sang | |
| Donneurs & receveurs | |
| Chiffres & faits 2018 | |
| Financement | |
| Développement de l'organisation..... | Page 7 |
| Système suisse de transfusion sanguine | |
| Secteur des cellules souches du sang | |
| Autres informations..... | Page 8 |

Portrait en bref

Transfusion CRS Suisse SA est une société anonyme autonome d'utilité publique rattachée à la Croix-Rouge suisse (CRS), qui détient la majorité des actions. Le reste des actions appartient aux 11 services régionaux de transfusion sanguine. Tant l'organisation faîtière Transfusion CRS Suisse que les services régionaux de transfusion sanguine sont des organisations à but non lucratif.

Sur mandat de la Confédération, Transfusion CRS Suisse veille à l'approvisionnement des hôpitaux en préparations sanguines conjointement avec les services régionaux de transfusion sanguine. Le secteur Swiss Blood Stem Cells (SBSC) a pour tâches clés la gestion du registre des donneurs de cellules souches du sang en Suisse ainsi que le recrutement et la transmission de donneurs de cellules souches du sang pour des patients de Suisse et de l'étranger. La transplantation de cellules souches du sang représente souvent la seule chance de guérison pour des personnes atteintes d'une maladie sanguine maligne comme la leucémie.

Secteur de la transfusion sanguine

Le don de sang en Suisse se fonde sur le principe du volontariat et de la gratuité. Le but est d'éviter le don fait par détresse financière et de réduire les risques de transmission de maladies. Par ailleurs, pour raisons médicales et éthiques, on fait appel à un grand nombre de donneurs.

Le principe de la gratuité est exigé par différentes institutions internationales, telle l'Organisation mondiale de la santé (OMS).

Tâches

En tant qu'organisation faîtière, Transfusion CRS Suisse a pour mission centrale la gestion nationale de l'obtention du sang ainsi que la mise en place de prescriptions, méthodes et instruments unitaires dans tous les 11 services régionaux de transfusion sanguine. Cette mission doit être remplie conformément à l'état de la science et de la technique reconnu au niveau international ainsi qu'aux meilleures conditions économiques possibles.

Les 11 services régionaux de transfusion sanguine sont chargés de l'obtention du sang et de sa préparation ainsi que de la livraison des préparations sanguines correspondantes aux hôpitaux et aux médecins de leurs régions respectives.

Le sang est obtenu grâce à deux types de collecte:

- actions mobiles dans environ 1'000 localités (près de 50% des dons)
- 40 centres stationnaires de transfusion sanguine (près de 50% des dons).

Donneurs & receveurs

Donneurs

De manière générale, toute personne en bonne santé, âgée d'au moins 18 ans et pesant plus de 50 kg peut donner son sang. La limite d'âge supérieure est fixée à 60 ans pour les nouveaux donneurs mais peut être dépassée pour les donneurs réguliers d'entente avec le médecin spécialiste du don de sang.

Un don de sang ne doit porter atteinte à la santé ni du donneur ni du receveur. C'est pourquoi l'aptitude au don est soigneusement vérifiée avant chaque don par des spécialistes médicaux.

Tels sont les principaux critères à remplir, outre l'âge, le poids et l'état de santé :

- Aucune grande opération chirurgicale ni aucun accouchement au cours des douze derniers mois
- Pas de situations à risque (drogues, nouveaux partenaires sexuels ou partenaires multiples)
- Aucun tatouage ni piercing au cours des quatre derniers mois
- Aucune transfusion sanguine reçue depuis 1980
- Après un séjour à l'étranger: délai d'attente variant selon le pays ou exclusion totale

Les autres critères sont énumérés sur www.transfusion.ch/criteres Aptitude.

Receveurs

Le sang prélevé est administré à des personnes ayant perdu beaucoup de sang lors d'un accident ou d'une opération. Il est également utilisé dans le traitement du cancer, de l'anémie chronique ou d'autres maladies. En règle générale, les patients se voient administrer uniquement les composants sanguins dont ils ont besoin. L'avantage de subdiviser le sang en différents produits est qu'avec un seul don de sang on peut aider plusieurs patients.

Chiffres & faits 2018

- Nombre de dons de sang complet : 277 808 (2017: 282 421)
- Taux de perte: 1.5 % (2017: 1.9%)
- Nombre de concentrés érythrocytaires utilisés: 221 100 (2017: 226 276)
- Nombre de concentrés thrombocytaires utilisés: 38 947 (2017: 37 947)
- Nombre d'unités de plasma frais congelé utilisées: 30 552 (2017: 29 303)
- Nombre de dons de sang dépistés positifs au VIH avant utilisation: 3 (2017: 2)
- Nombre de dons de sang dépistés positifs à l'hépatite C avant utilisation: 6 (2017: 12)
- Nombre de dons de sang dépistés positifs à l'hépatite B avant utilisation: 34 (2017: 39)

Financement

De même que le don de sang est gratuit, parce que le sang ne doit pas devenir une marchandise commerciale, il n'est pas exigé de paiement pour les produits sanguins dérivés proprement dits. Par contre, les services de transfusion sanguine doivent facturer les frais qui leur incombent pour l'obtention du sang, les analyses, la préparation, la logistique, etc. Le refus de rémunérer les donateurs de sang repose en premier lieu sur un souci de sécurité. De nombreuses études ont démontré que la gratuité – et, par là, le renoncement à des incitations matérielles par le donneur – constituait un facteur de sécurité essentiel.

Les autorités fédérales ont donné mandat aux services de transfusion sanguine de vendre les produits sanguins au prix de revient aux hôpitaux. Les prix de vente de la majorité des produits sanguins doivent être approuvés au préalable par les autorités fédérales.

Transfusion CRS Suisse et les services régionaux de transfusion sanguine ne reçoivent pas de subvention directe des autorités. Ils couvrent les frais d'obtention et de préparation des produits sanguins avec les recettes des ventes. Les tests de dépistage de maladies comme le VIH ou le VHC sont toujours plus complexes et, par là, plus onéreux.

Toutes les institutions œuvrant dans le secteur de la transfusion sanguine, en l'occurrence l'organisation faîtière Transfusion CRS Suisse et les 11 services régionaux de transfusion sanguine, sont des organisations à but non lucratif, ayant le statut de fondation ou de société anonyme d'utilité publique. Ne serait-ce qu'en raison de leur forme juridique, la recherche et l'obtention d'un profit seraient impossibles.

Secteur des cellules souches du sang

Trois personnes - enfants ou adultes - sont frappées chaque jour en Suisse par la leucémie ou une autre maladie sanguine potentiellement mortelle. Pour beaucoup, la transplantation de cellules souches du sang représente le seul espoir de guérison. Or, il est extrêmement difficile de trouver un donneur compatible. C'est pourquoi, plus il y a de donneurs enregistrés, plus les patients ont de chances de recouvrer la santé.

Tâches

Dans le secteur des cellules souches du sang, les tâches clés sont la gestion du registre suisse des donneurs de cellules souches du sang, le recrutement de donneurs de cellules souches du sang en Suisse ainsi que la recherche et la transmission, dans le monde entier, de donneurs de cellules souches du sang pour des patients de Suisse et de l'étranger.

Don de cellules souches du sang

Les cellules souches du sang s'obtiennent de deux sources différentes :

- Les cellules souches du sang périphérique
Le prélèvement s'effectue en ambulatoire dans l'un des trois centres de prélèvement de Bâle, Genève ou Zurich. Quelques jours avant le prélèvement, on administre au donneur des facteurs de croissance qui vont faire se multiplier les cellules souches adultes circulant dans le sang. Lors du prélèvement, le sang est acheminé par un cathéter veineux dans un séparateur de cellules, qui retient les cellules souches du sang. Le sang est ensuite réinjecté par un second cathéter dans l'organisme du donneur. La procédure dure généralement entre trois et six heures. Aujourd'hui, 80% des prélèvements se déroulent selon cette méthode en Suisse.
- La moelle osseuse
Le prélèvement s'effectue dans l'un des trois centres de prélèvement de Bâle, Genève ou Zurich. Sous anesthésie générale, de la moelle osseuse liquide est ponctionnée dans les os du bassin. L'intervention dure deux ou trois heures et nécessite une hospitalisation de deux ou trois jours.

Les cellules souches du sang s'obtiennent également à partir du sang de cordon. En comparaison des adultes, les cellules souches hématopoïétiques des nouveau-nés présentent l'avantage d'être plus compatibles sur le plan médical. Lors d'une transplantation de cellules souches du sang de cordon, les caractéristiques tissulaires entre donneur et receveur ne doivent pas entièrement coïncider, contrairement aux cellules souches de la moelle osseuse ou du sang périphérique. L'inconvénient est qu'une unité de sang de cordon ne contient parfois pas suffisamment de cellules pour permettre une transplantation sur un adulte.

Donneurs & receveurs

Donneurs

Toute personne en bonne santé, âgée entre 18 et 55 ans et satisfaisant aux critères d'aptitude au don peut se faire inscrire au registre. Ces critères visent à protéger tant le donneur que le receveur.

Les critères d'exclusion exhaustifs se trouvent sur www.sbbsc.ch/criteres_enregistrement.

Receveurs

Tant des enfants que des adultes sont frappés chaque jour en Suisse par la leucémie ou une autre maladie sanguine potentiellement mortelle. Lorsque le processus de formation des cellules sanguines est perturbé, il se peut que trop ou trop peu de cellules sanguines,

généralement dégénérées, soient produites. Leur rôle dans l'organisme n'est donc plus assuré. Pour une partie de ces patients, la transplantation de cellules souches du sang saines représente le seul espoir de vivre.

La probabilité de trouver un donneur compatible au sein de la famille, généralement un frère ou une sœur, se situe entre 20 et 30 %. Pour les autres patients, il faut trouver un donneur compatible quelque part dans le monde. Par conséquent, tout donneur enregistré peut sauver des vies.

Chiffres & faits 2018

Donneurs de cellules souches du sang

- Total de donneurs de cellules souches du sang enregistrés en Suisse : 129 472 (2017 : 116 652)
- Total de nouveaux donneurs de cellules souches du sang enregistrés en Suisse : 14 566 (2017 : 13 863)
- Total de donneurs de cellules souches du sang enregistrés dans le monde 2017 : 33 581 469 (2016: 30 973 000)
(Au vu de la complexité des données, seules les évaluations de 2017 sont disponibles.)

Sang de cordon

- Total d'unités de sang de cordon enregistrées en Suisse : 4 771 (2017 : 4 667)
- Total de nouvelles unités de sang de cordon enregistrées en Suisse : 107 (2017 : 69)

Recherche / prélèvement / transplantation

- Nombre de recherches lancées pour des patients de Suisse : 230 (2017 : 233)
- Nombre de transplantations faites sur des patients de Suisse : 144 (2017 : 138)
- Nombre de groupages demandes pour des donneurs de Suisse : 260 (2017 : 247)
- Nombre de prélèvements de cellules souches du sang faits sur des donneurs de Suisse : 61 (2017: 56)

Financement

A sa création, le Registre Suisse des Donneurs de Moelle (voir développement de l'organisation) dépendait de fonds externes pour financer son exploitation. Ceux-ci émanaient tout d'abord du Laboratoire central de la Croix-Rouge suisse (CRS) à Berne puis de la Fondation humanitaire de la CRS.

Dans l'intervalle, des conventions tarifaires ont été conclues avec les caisses-maladie pour l'indemnisation des activités du Registre. Il s'ensuit qu'aujourd'hui les prestations fournies par le secteur SBSC pour des patients suisses sont financées par les caisses-maladie tandis que les prestations fournies à des patients de l'étranger sont facturées au registre étranger concerné. En outre, lors de l'entrée en vigueur de la nouvelle loi sur la transplantation le 1^{er} juillet 2007, le secteur SBSC s'est vu attribuer un mandat de prestations clairement défini par les autorités.

Les groupages réalisés pour l'inscription de nouveaux profils de donneurs au registre comptent parmi les coûts non couverts. Chaque groupage coûte en moyenne 140 francs. Le secteur SBSC ne peut autofinancer qu'une petite partie de l'extension visée du registre. Pour pouvoir être atteint, cet objectif nécessitera des dons financiers de particuliers et d'institutions.

Développement de l'organisation

Système suisse de transfusion sanguine

Le 6 octobre 1939, peu après le début de la deuxième guerre mondiale, le médecin-chef de l'armée émet une directive ordonnant à certains hôpitaux de s'occuper de la transfusion sanguine et chargeant la Croix-Rouge suisse de recruter des donneurs de sang auprès de la population civile. Ainsi est mis sur pied un service de transfusion de l'armée, qui fort heureusement ne devra jamais entrer en activité. A la fin de 1945, la Croix-Rouge américaine offre aux autorités sanitaires suisses plus de 13 000 unités de plasma desséché, que la CRS distribue aux hôpitaux. C'est à ce moment-là que la CRS instaure un « service de transfusion sanguine en temps de paix », ordonnant à ses sections de constituer des centres régionaux de transfusion sanguine. Ces centres sont responsables du recrutement des donneurs et de l'organisation de campagnes de promotion pour le don de sang ainsi que de la fabrication et de la livraison des conserves de sang complet.

Reflète des structures fédéralistes typiquement helvétiques, le Service de transfusion sanguine CRS demeure pendant des décennies éclaté en une multitude de petites et très petites banques de sang hospitalières. En 1994, l'Association des Centres de Transfusion sanguine compte encore 15 membres titulaires et 45 membres associés.

Au 1^{er} janvier 2000, le Service de transfusion sanguine CRS prend la forme d'une association autonome avec pour membres les 13 services régionaux de transfusion sanguine et la Croix-Rouge suisse. La base légale de l'activité du Service de transfusion sanguine reste l'arrêté fédéral de 1951, selon lequel le « service de transfusion de sang pour les besoins militaires et civils » figure parmi les principales tâches de la Croix-Rouge suisse et qui stipule encore : « La Croix-Rouge suisse est reconnue comme unique société nationale de la Croix-Rouge sur le territoire de la Confédération et, comme telle, a l'obligation, en cas de guerre, d'aider le Service de santé de l'armée ».

La réforme de 2005 renforce l'organisation faitière. Le Service de transfusion sanguine CRS devient une société anonyme d'utilité publique. Nantie d'une participation de 50,5%, la CRS conserve la majorité tandis que le reste des actions est attribué aux services régionaux de transfusion sanguine. Des contrats de coopération clairement définis avec les 13 services régionaux de transfusion sanguine garantissent l'unité de gestion.

Bien que le Service de transfusion sanguine CRS agisse sur mandat de la Confédération, les autorités n'y sont pas représentées. Il va de soi qu'il collabore étroitement avec les organes compétents de l'Administration fédérale. Par ailleurs, le Service de transfusion sanguine ne perçoit aucune subvention fédérale pour son activité. Les produits sanguins sont vendus aux hôpitaux au prix de revient.

En janvier 2011, le Service de transfusion sanguine CRS fusionne avec la Fondation Cellules souches du sang, anciennement Registre Suisse des Donneurs de Moelle, avec laquelle il collaborait étroitement depuis des années. La nouvelle organisation commune s'appelle depuis lors Transfusion CRS Suisse.

2015 : Les services régionaux de transfusion sanguine de Berne et de Vaud fusionnent pour former au 1^{er} janvier 2015 Transfusion interrégionale CRS. Les services régionaux de transfusion sanguine sont donc désormais au nombre de 12 au lieu de 13 en Suisse.

2017 : Au 1^{er} janvier 2017, le service de transfusion sanguine du Valais a intégré Transfusion interrégionale CRS, ce qui ramène le nombre de services régionaux de transfusion sanguine en Suisse à 11.

Secteur des cellules souches du sang

C'est en 1988 que voit le jour le Registre Suisse des Donneurs de Moelle, sur l'initiative de particuliers œuvrant dans le domaine de la transplantation des cellules souches du sang, du Service de transfusion sanguine CRS et de la médecine. La même année, un patient suisse reçoit une transplantation de moelle osseuse d'un donneur étranger. En 1992 a lieu en Suisse le premier prélèvement de moelle osseuse d'un donneur non apparenté. C'est alors que le Registre Suisse des Donneurs de Moelle est transformé en fondation.

Trois ans plus tard, on effectue le premier prélèvement de cellules souches du sang périphérique en Suisse ainsi que la première transplantation de cellules souches périphériques sur un patient de Suisse. Et, en 1997, on assiste à la première transplantation de cellules souches du sang de cordon en Suisse.

En 2005, la fondation est renommée « Swiss Blood Stem Cells » (SBSC), ou Fondation Cellules souches du sang. A cette date, près de 10 millions de donneurs sont enregistrés dans le monde, parmi eux 20 000 en Suisse.

Au début de 2011, le Service de transfusion sanguine CRS et la Fondation Cellules souches du sang fusionnent, après de longues années d'étroite collaboration. En effet, les services régionaux de transfusion sanguine avaient été associés d'emblée au recrutement et au suivi des donneurs de cellules souches du sang.

En 2013, SBSC fête son 25^e anniversaire. En Suisse, près de 50 000 personnes sont inscrites au registre des donneurs de cellules souches du sang. Ils sont plus de 22,5 millions de donneurs enregistrés dans le monde.

En 2018, SBSC fête son 30^e anniversaire. Plus de 120 000 donneurs sont enregistrés en Suisse ; ils sont plus de 31 millions de donneurs enregistrés dans le monde.

Autres informations

Vous trouverez de plus amples informations sur Transfusion CRS Suisse sur www.transfusion.ch. La rubrique Service de presse du site Internet contient, outre la présente documentation, nos informations aux médias, publications, photos et vidéos. Si vous souhaitez recevoir à l'avenir nos informations aux médias, il vous suffit de vous inscrire sur la liste de distribution aux médias:

https://www.blutspende.ch/fr/medias_et_services/liste_de_distribution_aux_medias.